



Mercredi 24 mars 2021

## Communiqué de presse

### ***Grand-Théâtre : les occupants doivent quitter les lieux, sans délai***

La Ville a pris acte lundi 15 mars de l'occupation du Grand-Théâtre, organisée par des syndicats, qui ont saisi l'opportunité de l'installation de l'Escale du livre au Grand-Théâtre pour entrer dans le bâtiment et l'occuper. La direction de l'Opéra et la Ville de Bordeaux avaient alors posé leurs conditions pour garantir la sécurité des personnes et des lieux.

Depuis le premier jour, la direction de l'Opéra et la Ville maintiennent en ce sens un contact quotidien avec les occupants et assurent une présence continue 24 heures sur 24 avec un poste de contrôle de sécurité incendie renforcé. Elles exercent une vigilance constante sur la sécurité du personnel et la préservation du patrimoine exceptionnel que constitue l'Opéra.

Néanmoins, l'occupation organisée le 15 mars s'inscrivait dans le cadre d'une revendication nationale étendue à près de 70 salles de spectacle dans toute la France. L'arrivée de nouveaux occupants, puis le retrait des lieux par les syndicats le jeudi 18 mars, sont venus changer la donne initiale.

La grande majorité des acteurs culturels ne se reconnaît plus dans cette occupation du Grand-Théâtre qui met en risque ce joyau du patrimoine.

Force est de constater aujourd'hui que cette occupation ne s'inscrit plus dans la revendication nationale des acteurs culturels et que les occupants ne sont pas en mesure de garantir les conditions sanitaires et de sécurité initiales qui avaient été convenues avec la direction de l'Opéra : la référente Covid initialement désignée a quitté les lieux, les jauges et les gestes barrières ne sont pas respectés. De plus les occupants ne contrôlant pas les entrées et les sorties, la circulation dans les lieux n'est absolument plus maîtrisée.

Les activités artistiques et la sécurité des lieux n'étant plus garanties à ce jour, la Ville et la direction de l'Opéra sont venus demander ce matin aux occupants de quitter le Grand-Théâtre sans délai.

Un dispositif de sécurité a été mis en place pour interdire toute nouvelle entrée dans le bâtiment.

**Une requête aux fins d'expulsion a été déposée auprès du Tribunal Administratif par la présidence de l'Opéra.**

#### **Contacts presse**

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse  
[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) - 05 56 10 20 46 - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)